

DÉCRYPTAGE DE L'ACTU JURIDIQUE

« La prostitution en France »

En France, selon une étude menée par le Mouvement du Nid en 2015, le nombre de prostituées s'élève à 37 000 personnes dont 85% de femmes. Parmi elles, 93% sont étrangères et principalement originaires d'Europe de l'Est, d'Afrique de l'Ouest et de Chine. Les mineurs représentent 15% des victimes.

Le film « Noémie dit oui », sorti en salles en avril dernier, met en scène une jeune fille de 15 ans, amoureuse d'un proxénète qui l'incite à se prostituer. Ce véritable drame social s'engage sur une dénonciation de la prostitution, un véritable fléau difficile à démanteler.

LA LOI ET LA PROSTITUTION

En France, l'exercice de la prostitution est permis. Le code pénal français ne donne pas de définition précise des actes tombant sous la qualification de prostitution. Ce sont donc les juges de la Cour de cassation qui ont défini cette notion dans un arrêt de la chambre criminelle du 27 mars 1996.

Ils considèrent que la prostitution consiste à se prêter, moyennant une rémunération, à des contacts physiques de quelque nature qu'ils soient afin de satisfaire les besoins sexuels d'autrui.

De plus, depuis 2016, le délit de racolage a été supprimé. La personne prostituée peut néanmoins se rendre coupable du délit d'exhibition sexuelle prévu par l'article 222-32 du Code pénal. Pour constituer l'infraction, l'exhibition doit

LA LOI ET LE PROXÉNÉTISME

Le proxénétisme est défini comme l'exploitation de la prostitution d'autrui par un tiers.

Le proxénète est donc la personne qui aide, assiste, ou protège la prostitution d'une autre personne, de même que celle qui tire profit ou incite autrui ou qui officie d'intermédiaire entre deux personnes pour la prostitution.

Le proxénétisme est puni d'une peine pouvant aller jusqu'à 7 ans de prison et 150 000 euros d'amende.

avoir été commise en public avec la conscience d'offenser volontairement ou par négligence la pudeur publique. Est encourue une peine d'un an de prison et 15 000 euros d'amende.

Le film Noémie dit oui: la réalité sordide de la prostitution des mineurs

En France, entre 7000 et 10 000 mineurs sont concernés par la prostitution. Ce phénomène touche surtout des jeunes filles, âgées de 15 à 17 ans.

En mars 2022, le gouvernement a lancé un plan interministériel pour lutter contre la prostitution des mineurs qui repose sur quatre piliers à savoir, la sensibilisation et l'information, le renforcement des repérages à tous les niveaux des jeunes impliqués, l'accompagnement des mineurs en situation de prostitution, le renforcement de l'action judiciaire contre les clients et proxénètes. Le 3 avril 2023, le 119 « Enfance en danger » a élargi ses compétences avec le lancement du dispositif de lutte contre la prostitution des mineurs. La ligne téléphonique permet désormais de joindre des professionnels formés aux problématiques liées à ce type de violences.



**CONTROVERSES
/ DÉBAT**

Depuis toujours, la prostitution fait l'objet de nombreuses opinions divergentes. En effet, pour certains, les rapports sexuels et donc la prostitution n'est pas condamnable. Elle dénote une attitude libertaire sans que le plaisir sexuel soit lié à l'existence de liens affectifs. Pour d'autres encore, la prostitution est un moyen de résistance culturelle. Elle n'est pas nécessairement liée à la domination masculine.

Un autre courant de pensée soutient que la marchandisation des rapports sexuels ne peut exister dans une société libre des oppressions liées au sexe/genre, à la classe, à la religion ou à d'autres origines ethniques.

Quoi qu'il en soit, les prostituées ont droit à une protection contre les abus, le harcèlement, elles doivent avoir la possibilité de choisir les clients, de refuser certains actes, de contrôler leurs conditions d'exercices et de choisir si elles veulent effectuer ce travail ou non.

PORTRAIT INTERNATIONAL

L'Europe, entre dépenalisation, légalisation et réglementation de la prostitution

Allemagne, 1er juillet 2017 :

Nouvelle loi de réglementation des pratiques prostitutionnelles : enregistrement auprès des autorités locales, obligation de visite médicale dans une institution publique de santé, prohibition d'actes sexuels perpétrés par plusieurs hommes sur une seule femme, obligation du port du préservatif. La prostitution est légale mais encadrée en Allemagne depuis 2002. En 2022, le pays compte 23 700 personnes enregistrées comme Travailleur.euse.s Du Sexe (TDS)* sur les 400 000 personnes estimées exerçant ces activités.

Pays-Bas, 2019 :

Projet de loi du ministère de la Justice qui réglemente davantage la prostitution (légale et encadrée) : 21 ans révolus, permis délivré après un entretien avec l'administration, affirmation du consentement et disposition de matériels suffisants pour exercer leurs activités en tant que TDS*, ainsi que des poursuites pénales prévues à l'encontre des clients ayant recours à des personnes non enregistrées par l'administration. L'objectif de ces mesures tend à protéger les travailleur.euse.s ainsi que lutter contre la prostitution forcée, et notamment des mineur.e.s.

Belgique, mars 2022 :

Loi de dépénalisation de la prostitution en Belgique (entrée en vigueur le 2 juin 2022) qui accorde aux TDS* les mêmes droits que les travailleur.euse.s indépendant.e.s (statut, protection sociale, mutuelle). Le pays devient le premier à l'échelle européenne à dépénaliser la prostitution, différenciée du proxénétisme qui reste un crime aux yeux de la loi.

* *Personnes exerçant la prostitution comme profession.*

En savoir plus

ACTUALITES CIDFF



Rencontre avec
Vincent Jarousseau

Le 11 mai à 19
heures
à la Médiathèque de
Tarentaize

Autour de son livre
Les femmes du lien.
La vraie vie des
travailleuses
essentiels.
Les Arènes (2022)

[Pour plus d'infos](#)



**recrute son/sa
directeur/directrice**

[Pour plus d'infos](#)

Dans le cadre de notre
partenariat avec le film
Noémie dit oui qui est
sorti le **26 avril** au
cinéma, nous
relançons la campagne
#InfoJeunesProstitution

<https://fncidff.info/nos-projets/infojeunesprostitution/>

CIDFF de la Loire
18 Avenue Augustin Dupré
42000 SAINT ETIENNE
04.77.01.33.55
cidff42@cidff42.fr



<https://loire.cidff.info/>

Le CIDFF est une association loi 1901 qui a une mission d'intérêt général. Elle a été créée à l'initiative de l'État en 1972 afin de promouvoir l'égalité et de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle, psychique, des femmes appréhendées dans leur diversité.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CIDFF 42 Loire.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CIDFF 42 Loire